



## Délégation APF des Ardennes

Charleville Mézières, le 19 février 2014.

Madame, Monsieur,

Parce que vous êtes candidat(e) aux élections municipales, parce que les municipalités ont un rôle fondamental dans la mise en œuvre d'une politique de proximité du handicap, et parce que c'est d'abord dans la proximité que chacun d'entre nous peut être citoyen à part entière, nous vous interpellons aujourd'hui, sur différents enjeux liés à l'accessibilité, le transport, le logement, à l'éducation, à l'action sociale et de proximité et d'une manière générale « au vivre ensemble ».

Pour la Délégation de l'Association des Paralysés de France des Ardennes, en effet, le handicap doit être abordé de manière transversale dans toutes les politiques publiques, notamment dans les politiques locales. Et la société inclusive telle que décrite dans le plaidoyer de l'association « Construire une société ouverte à tous ! » commence dans les réponses de proximité.

Vous trouverez ci-joint 10 propositions en faveur du handicap ainsi qu'un formulaire d'engagement permettant de mettre en avant les enjeux liés au handicap.

Nous vous remercions par avance de la réponse que vous voudrez bien y apporter en vous engageant par écrit dans une démarche citoyenne pour les personnes en situation de handicap.

Nous sommes bien entendu à votre disposition si vous désirez nous rencontrer afin de nous entretenir des attentes des personnes en situation de handicap et de leur famille et de pouvoir connaître vos propositions sur ce thème.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre démarche, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos considérations les plus sincères.

**Anne Marie BOUTE**  
Représentante APF Ardennes

**Gaël HOUEE**  
Directeur APF des Ardennes